

QUE le présent décret remplace le décret numéro 522-2022 du 23 mars 2022, à compter du 1^{er} juin 2024, sans pour autant affecter la validité des emprunts conclus sous son autorité avant cette date.

La greffière du Conseil exécutif,
DOMINIQUE SAVOIE

83416

Gouvernement du Québec

Décret 868-2024, 22 mai 2024

CONCERNANT l'exercice de fonctions judiciaires par des juges de paix magistrats à la retraite de la Cour du Québec

ATTENDU QU'en vertu de l'article 165.1 de la Loi sur les tribunaux judiciaires (chapitre T-16), le gouvernement peut, à la demande du juge en chef, pour le temps qu'il détermine et s'il l'estime conforme aux intérêts de la justice, autoriser un juge de paix magistrat à la retraite à exercer les fonctions judiciaires que le juge en chef lui assigne et que pour être autorisé à exercer de telles fonctions, un juge de paix magistrat à la retraite doit avoir suivi le programme de perfectionnement sur les réalités relatives à la violence sexuelle et à la violence conjugale établi par le Conseil de la magistrature;

ATTENDU QUE le juge en chef a demandé que les juges de paix magistrats Georges Benoît, Louis Duguay, Jean-Georges Laliberté, Danielle Michaud et Gaétan Ratté soient autorisés à exercer des fonctions judiciaires conformément à l'article 165.1 de la Loi sur les tribunaux judiciaires;

ATTENDU QU'il est conforme aux intérêts de la justice d'autoriser ces personnes à exercer des fonctions judiciaires pour une période déterminée;

ATTENDU QUE les juges de paix magistrats à la retraite ci-après désignés ont suivi la formation requise par la loi;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation du ministre de la Justice :

QU'en vertu de l'article 165.1 de la Loi sur les tribunaux judiciaires (chapitre T-16), les personnes ci-après désignées, juges de paix magistrats retraités de la Cour du Québec, soient autorisées, à exercer les fonctions judiciaires que leur assignera le juge en chef de la Cour du Québec :

— pour la période s'échelonnant du 1^{er} juin 2024 au 31 mai 2025 :

1. Georges Benoît
2. Louis Duguay
3. Jean-Georges Laliberté
4. Danielle Michaud
5. Gaétan Ratté

La greffière du Conseil exécutif,
DOMINIQUE SAVOIE

83417

Gouvernement du Québec

Décret 869-2024, 22 mai 2024

CONCERNANT l'exercice de fonctions judiciaires par des juges à la retraite de la Cour du Québec

ATTENDU QU'en vertu de l'article 93 de la Loi sur les tribunaux judiciaires (chapitre T-16), le gouvernement peut, à la demande du juge en chef, pour le temps qu'il détermine et s'il l'estime conforme aux intérêts de la justice, autoriser un juge à la retraite à exercer les fonctions judiciaires que le juge en chef lui assigne et que pour être autorisé à exercer de telles fonctions, un juge à la retraite doit avoir suivi le programme de perfectionnement sur les réalités relatives à la violence sexuelle et à la violence conjugale établi par le Conseil de la magistrature;

ATTENDU QUE le juge en chef a demandé que les juges à la retraite ci-après désignés soient autorisés à exercer des fonctions judiciaires conformément à l'article 93 de la Loi sur les tribunaux judiciaires;

ATTENDU QU'il est conforme aux intérêts de la justice d'autoriser ces personnes à exercer des fonctions judiciaires pour une période déterminée;

ATTENDU QUE les juges à la retraite ci-après désignés ont suivi la formation requise par la loi;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation du ministre de la Justice :

QU'en vertu de l'article 93 de la Loi sur les tribunaux judiciaires (chapitre T-16), les personnes ci-après désignées, juges retraités de la Cour du Québec, soient autorisées, à exercer les fonctions judiciaires que leur assignera le juge en chef de la Cour du Québec :

— pour la période s'échelonnant du 1^{er} juin au 4 novembre 2024 :

1. Claude C. Boulanger

— pour la période s'échelonnant du 1^{er} juin au 4 septembre 2024 :

2. Lise Gaboury

— pour la période s'échelonnant du 1^{er} juin au 19 octobre 2024 :

3. Rosaire Larouche

— pour la période s'échelonnant du 1^{er} juin 2024 au 2 février 2025 :

4. Claude Leblond

— pour la période s'échelonnant du 1^{er} juin au 6 septembre 2024 :

5. Rolande Matte

— pour la période s'échelonnant du 1^{er} juin au 13 octobre 2024 :

6. Claude Provost

— pour la période s'échelonnant du 1^{er} juin 2024 au 9 avril 2025 :

7. Carol Richer

— pour la période s'échelonnant du 1^{er} juin 2024 au 1^{er} mai 2025 :

8. Pierre-L. Rousseau

— pour la période s'échelonnant du 1^{er} juin au 27 novembre 2024 :

9. Carol St-Cyr

— pour la période s'échelonnant du 1^{er} juin 2024 au 31 mai 2025 :

10. Mireille Allaire

11. Marie Archambault

12. Pierre E. Audet

13. Josée Bélanger

14. Pierre Bélisle

15. Marc Bisson

16. Hélène Bouillon

17. Christian Boulet

18. François Bousquet

19. Conrad Chapdelaine

20. Antoine Cloutier

21. Pierre Coderre

22. Richard Côté

23. Sylvain Coutlée

24. Hubert Couture

25. René de la Sablonnière

26. Daniel Dortéus

27. Monique Dupuis

28. Maurice Galarneau

29. Gilles Garneau

30. Jean-Pierre Gervais

31. Lucie Godin

32. Brigitte Gouin

33. Jean Gravel

34. Louis Grégoire

35. Charles G. Grenier

36. Anne-Marie Jacques

37. Dominique B. Joly

38. Pierre Labbé

39. Richard Laflamme

40. Micheline Laliberté

41. Richard Landry

42. Denis Lavergne

43. Denyse Leduc

44. Renée Lemoine

45. Pierre Lortie

46. Robert Marchi

47. Richard Marleau

48. Georges Massol

49. Claude Montpetit

50. Alain Morand

51. Nancy Moreau

52. Denys Noël

53. Suzanne Paradis

54. Yves Paradis

55. Ellen Paré

56. Maurice Parent

57. Chantale Pelletier

58. Daniel Perreault

59. Diane Quenneville

60. Isabelle Rheault

61. Mark Shamie

62. Pierre Simard

63. Chantal Sirois

64. Patrick Théroux

65. Doris Thibault

66. Michèle Toupin

67. Jacques Tremblay

68. Jacques Trudel

69. Dominique Wilhelmy

La greffière du Conseil exécutif,

DOMINIQUE SAVOIE

83418